# MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 SEPTEMBRE 2023 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LAFERTÉ PROCÈS VERBAL

À une séance régulière du Conseil, tenue par vidéoconférence à 19h34, sont présents:

Séance régulière du 11 septembre 2023

M. Michaël Otis, maire,

M. Mathieu Cloutier M. Zacharie Cloutier-Julien

M. Julien Chalifoux M. Henri Lampron

M. Patrick Landry Mme Louise Paquin Bédard

Est aussi présente, Mme Fanny Veilleux, Directrice générale adjointe

#### Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h34, M. Otis déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

#### Ordre du jour

#### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 14 août 2023,
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10-Autres rapports,
- 11- Location restaurant aréna
- 12- Location local aréna (ancien bureau municipal)
- 13- Formation DGA
- 14- Résolution d'appui renouvellement de la TECQ
- 15- Dérogation mineure
- 16- Soumission Volvo
- 17- Nouveau tracé piste cyclable Véloce III
- 18- Bonhomme
- 19- Tremble
- 20- Journalier spécialisé
- 21- Divan Maison des jeunes
- 22- Caméra conteneur
- 23- Nomination Directrice générale
- 24- Directeur général adjoint
- 25-Soumission fossé pluvial
- 26-Pavage rue Principale

27- Inspection défibrillateur

28- Poignée salle communautaire Laferté

29- Période de questions

30- Fermeture

Rés. #6129-09-23

Ordre du jour :

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.

Adoptée.

Rés. #6130-09-23 Procès-verbal:

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 14 août 2023

Adoptée.

Correspondances

MTQ: Réponse pour Véloce III

: Courbe analyse terrain en cours

Rés. #6131-09-23 Comptes à payer : Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois d'août 2023, au montant de 25 816.91\$ (ch #C2300224 à C2300256), au montant de 3 873.14\$ (ch #M0023093 à

M0023095), au montant de 25 305.87\$ (ch. #L2300021 à L2300025), au montant de 10 258.99 (ch. #P2300004 à P2300009) pour les lots intra municipaux au montant de 8 970.45\$ (ch#C2300011) ainsi que la liste de paie au montant de

32 669.62\$ (ch.# D2300287 à D2300329) et que la municipalité a les crédits

disponibles pour ces dépenses.

Adoptée.

Rés. #6132-09-23 Situation financière: Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'accepter

la situation financière d'août 2023.

Adoptée.

Période de questions: Quelques citoyens nous font part de leur questionnement et inquiétude sur des dossiers du secteur Laferté. Nous les informons du suivi actuel et nous nous

informerons des possibilités pour certains points problématiques.

Rapport du Maire

Éolienne : Un projet de règlement sera déposé sous peu par la MRC Prochaine réunion du comité de vitalisation : 18 septembre 2023

Fête de l'automne de Laferté : 23 septembre 2023

Rapport lots intra municipaux

Autres rapports

Les appels d'offre pour la construction d'un chemin de bois ont été envoyées.

PRAU: 5 200M3 dû au manque de l'an passé

Mont Panoramique : une corvée sera réalisée pour l'entretien du sentier. Ancien dépotoir : déchet à ramasser, une publication Facebook sera faite

SAJT : Assemblée annuelle générale se tiendra le 13 septembre à la Salle Yves-

Aubut

Budget participatif: réunion à planifier

Rés. #6133-09-23 Location restaurant aréna

Il est proposé M. Patrick Landry et résolu unanimement de louer le local du restaurant de l'aréna au Délices de Jess, représenté par Mme Jessica Frenette Gareau. Elle aura aussi accès à la salle 90 au besoin et à la cuisine adjacente à

cette salle. Adoptée

Rés. #6134-09-24 Location ancien bureau municipal Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à la majorité de louer les locaux des anciens bureaux municipaux (à l'exception de l'ancien bureau du maire) à Mme Kathy Brochu et Mme Micheline Ringuette pour l'ouverture d'un service de garde en milieu familial. Mme Louise Paquin Bédard met sa dissidence sur l'utilisation de la salle 90 et de la cuisine.

Adoptée

Rés. #6135-09-23 Formation DG Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'autoriser Mme Fanny Veilleux à suivre la formation ABC/DG intermédiaire au montant de 375\$ plus les taxes applicables. Adoptée

Rés. #6136-09-23 Renouvellement de la TECQ **CONSIDÉRANT QUE** les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

**CONSIDÉRANT QUE** la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

## IL EST PROPOSÉ PAR M. Zacharie Cloutier-Julien

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Taschereau demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédéraleprovinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés Mme Suzanne Blais et M. Sébastien Lemire, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

### Adoptée

Rés. #6137-09-23 Dérogation mineure Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'autoriser une dérogation mineure pour la propriété lot 4 881 022 concernant les points suivants :

-L'emplacement de la maison situé en zone D-1 qui n'autorise pas les usages résidentiels;

- Triangle de visibilité situé sur la pointe du terrain de l'avenue Kirouac et la rue Bélanger qui longe le lac. Adoptée Rés. #6138-09-23 Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement de faire réparer le Soumission volvo Volvo par Excavation Gabriel Gravel selon la soumission établie au montant de 5 448\$ plus les taxes applicables. Adoptée Rés. #6139-09-23 Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement de faire une nouvelle demande au programme Véloce III afin d'aménager un nouveau tracé Nouveau tracé piste cyclable pour allonger la piste cyclable et que Mme Fanny Veilleux en soit signataire. Adoptée Rés. #6140-09-23 Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de procéder à l'achat Bonhomme de 10 bonhommes (entrée d'eau) au montant unitaire de 76.53\$ et de maintenir l'inventaire à 10. Adoptée Rés. #6141-09-23 Il est proposé par Mme Louise Paquin et résolu unanimement de vendre les voyages de tremble à 1000\$ taxes incluses. Voyage de tremble Adoptée Rés. #6142-09-23 Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'afficher le poste Journalier spécialisé de journalier spécialisé pour combler le poste vacant. affichage de poste Adoptée Rés. #6143-09-23 Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de prendre le budget allouer pour l'animation estival qui n'a pas eu lieu pour rafraîchir le Divan Maison des ieunes mobilier de la maison des jeunes. Adoptée Rés. #6144-09-23 Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de procéder à Caméra conteneur l'installation d'une caméra près du conteneur pour les gros rebuts situé au garage municipal tel que la soumission présenté par Alarme Val D'Or au montant de 1130\$ plus les taxes applicables. Adoptée Rés. #6145-09-23 Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de nominé Mme Fanny Veilleux au titre de Directrice générale à la suite de l'annonce du départ Nomination Directrice générale de M. Michel Michaud. Adoptée Rés. #6146-09-23 Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement de procéder Directeur général à l'affichage du poste pour directeur général adjoint suite à la promotion de Mme adjoint affichage de Fanny Veilleux. Adoptée poste Rés. #6147-09-23 Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de procéder par Soumission fossés appel d'offres sur invitation pour le nettoyage de certains fossés pluviaux. pluviaux Adoptée

Rés. #6148-09-23 Asphaltage rue Principale	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de procéder à l'asphaltage de la portion de la rue Principale qui est sur le macadam. La subvention obtenue par Mme Blais y sera consacrée et la balance sera mis dans le programme de la TECQ. Le prix est selon la soumission de Pavage Harricana au montant de 112 995\$ plus les taxes applicables. Adoptée
Rés. #6149-09-23 Inspection défibrillateur	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de nommer un premier répondant pour faire l'inspection de nos défibrillateurs à tous les 6 mois et que Mme Fanny Veilleux fasse un suivi sur ces inspections. Adoptée
Rés. #6150-09-23 Poignée Salle communautaire Laferté	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement qu'avec l'accord du Club des Loisirs de Laferté, que la Municipalité de Taschereau procède à l'achat et à l'installation d'une poignée à code numérique pour la salle communautaire de Laferté et ce, pour les premiers répondants aient un accès au défibrillateur.  Adoptée
Période de question	Des précisions sont demandées concernant le règlement pour les éoliennes.
Rés. #6151-09-23 Fermeture	Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement à 20h51 de procéder à la fermeture de la séance du conseil. Adoptée.

Michaël Otis,

Maire.

Michel Michaud

Directeur Général